

9 Janv 2020

A qui de droit

Aujourd'hui, j'ai mis a jour les dettes de mon fils Francois
chez le notaire, la différence est un don comme ceux a
mes autres enfants.

Cependant, si jamais Denis et Helene Gilbert essaie
encore de s'approprier mes actifs, ou les bloquent, ou
encore font encore des problèmes surtout a mon autre fils

Francois je les déhérite et les raye de mon testament.

De plus, advenant ce cas, je donne a Francois le soin de

faire un don substantiel a son bon vouloir a un organisme

choisi par Paul Isenring

Rolande Rodriguez

Rolande Rodriguez